PHOTOSHOP 2020…

Découverte de Photoshop

1. Ouverture d'images

Ouvrez des images et créez-en de nouvelles.

**Vous savez maintenant comment ouvrir et créer des images.**

* Dans la barre de menus, choisissez **Fichier > Ouvrir** pour ouvrir des images.
* Dans la barre de menus, choisissez **Fichier > Nouveau** pour créer une image de A à Z. Sélectionnez un paramètre prédéfini de document. Vous pouvez le personnaliser en saisissant les valeurs de votre choix, notamment pour la largeur et la hauteur.
1. Familiarisation avec l'espace de travail
* La *barre de menus* (située dans la partie supérieure de l'interface) se compose, entre autres, des menus Fichier, Édition et Image, qui donnent accès à divers réglages, commandes et panneaux.
* La *barre d'options* (située sous la barre de menus) présente les options correspondant à l'outil sélectionné.
* Le *panneau Outils* (situé à gauche) regroupe des outils permettant de retoucher des images et de créer des illustrations. Les outils apparentés sont regroupés. Pour accéder aux outils d'un groupe, il suffit de cliquer longuement sur l'icône correspondante dans le panneau.
* Le volet de droite inclut notamment les panneaux *Couleur, Calques et Propriétés*, qui donnent accès à diverses commandes de manipulation des images. La liste complète des panneaux est disponible sous le menu Fenêtre.
* La *fenêtre de document* (située au milieu de l'interface) affiche le fichier sur lequel vous travaillez. Chaque document ouvert apparaît sous son propre onglet dans cette fenêtre.
* Pour fermer une image, choisissez **Fichier > Fermer**.
1. Zooms et panoramiques

Modifiez l'affichage d'une image.

* L'*outil Zoom* est accessible dans le panneau Outils. Dans la barre d'options, vous pouvez passer de l'option Zoom avant à l'option Zoom arrière.
* L'*outil Main*, disponible dans le panneau Outils, vous permet de naviguer dans une image agrandie.
1. Annulation d'une commande

Annulez une ou plusieurs opérations, et utilisez le panneau Historique.

* Pour annuler la dernière opération, choisissez **Édition > Annuler,** ou appuyez sur Ctrl+Z (Windows) ou Cmd+Z (Mac OS).
* Pour rétablir la dernière action annulée, choisissez **Édition > Rétablir,** ou appuyez à nouveau sur Ctrl+Z (Windows) ou Cmd+Z (MacOS).
* Pour annuler plusieurs opérations, cliquez sur **Édition > Aller vers l'arrière** autant de fois que nécessaire, ou sélectionnez une étape dans le panneau Historique.
1. Enregistrement de votre travail

Utilisez les commandes d'enregistrement.

* Sélectionnez **Fichier > Enregistrer ou Fichier > Enregistrer sous**.
* Choisissez le format Photoshop (.psd) pour conserver les calques, le texte et autres propriétés modifiables de Photoshop. Il est recommandé d'enregistrer votre image dans ce format pendant que vous travaillez dessus.
* Les formats JPEG (.jpg) et PNG (.png) permettent d'enregistrer un fichier sous forme d'image standard que vous pourrez partager, ouvrir dans d'autres programmes et publier en ligne. Une fois vos retouches terminées, enregistrez également une copie dans l'un de ces formats.